
 Décembre 2011

Manière de voir : 120 - Ces guerres qu'on dit humanitaires

Rwanda 1994, opération « Turquoise »

Pays impliqués

L'intervention militaro-humanitaire « Turquoise » est menée par la France — assistée de l'Égypte, de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad —, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) fournissant une couverture satellitaire aux troupes engagées sur le terrain.

Effectifs militaires

2 500 soldats français et 500 soldats africains.

Droit international

Adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 929 (22 juin 1994), rédigée par la France et autorisant celle-ci à conduire une opération militaro-humanitaire d'une durée de deux mois. Soutenue par l'Europe et les États-Unis, cette initiative est critiquée par la Minuar, l'Organisation de l'unité africaine (OUA, aujourd'hui Union africaine) et le FPR.

Dates-clés

1990. Octobre. La France envoie 600 parachutistes à Kigali pour évacuer ses ressortissants (opération « Noroît »), après l'offensive lancée depuis l'Ouganda par le Front patriotique rwandais (FPR).

1993. 4 août. Accords de paix à Arusha (Tanzanie) entre le président rwandais, Juvénal Habyarimana, et le FPR.

Octobre. Création de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), forte de 5 500 hommes et opérationnelle l'année suivante. Le détachement « Noroît » se retire en **décembre**.

1994. 6 avril. L'avion du président Habyarimana est abattu sur l'aéroport de Kigali. Début du génocide des Tutsis. La France organise l'opération « Amaryllis » pour évacuer les étrangers.

Juin. Opération « Turquoise ». Les soldats français sont dépêchés dans le sud-ouest du Rwanda afin de former une zone de protection pour les civils.

Juillet. Victoire du FPR. Les derniers soldats de l'opération « Turquoise » partent le **21 août**. Ils sont remplacés par les casques bleus africains de la Minuar jusqu'en **mars 1996**.

1995. Février. Mise en place du Tribunal pénal international pour le Rwanda, à Arusha, par le Conseil de sécurité de l'ONU. La France est accusée d'abriter sur son sol des criminels en fuite. À partir de 2007, des extraditions sont autorisées dans le cadre de la normalisation des relations Kigali-Paris.

2006. 22 novembre. Kigali rompt les relations diplomatiques avec la France après l'émission de neuf mandats d'arrêt contre des dirigeants rwandais mis en cause dans l'attentat du 6 avril 1994. Les relations sont rétablies en 2009.

Bilan humain

Victimes directes du génocide. 800 000 morts, selon l'ONU et l'OUA (1 million d'après les autorités rwandaises).

Victimes indirectes du génocide. Plusieurs milliers de morts à la suite d'une épidémie de choléra dans les camps de réfugiés du Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo, RDC).

Montant de l'intervention

L'opération « Turquoise » a coûté 1 milliard de francs (plus de 152 millions d'euros) à la France. Le coût de la Minuar (octobre 1993-mars 1996) s'est élevé à près de 438 millions de dollars, soit l'équivalent du quart du produit national brut (PNB) du Rwanda en 1993. Fin juillet 1994, les autorités françaises ont débloqué 1 million de francs pour aider au retour des réfugiés.

Mouvements migratoires

Exode de près de 3 millions de Rwandais vers le Zaïre, la Tanzanie, l'Ouganda et le Burundi. Quelque 114 000 réfugiés vivent toujours hors du Rwanda, malgré des retours en masse à partir de 1996. L'opération « Turquoise » aurait permis à des criminels de s'évader au Zaïre.

Films, théâtre et littérature

La France au Rwanda : « une neutralité coupable » (documentaire, France), de Robert Genoud et Claudine Vidal, 1999. A la lumière des travaux de la mission d'information de l'Assemblée nationale en 1998, ce documentaire tente de cerner le rôle de la France.

Opération Turquoise (fiction, France), d'Alain Tasma, 2007. Réalisé au Rwanda, ce téléfilm retrace les quinze premiers jours de l'intervention française et décrit le quotidien de cent cinquante soldats, membres d'unités d'élite.

Rwanda 1994 (spectacle), créé par le collectif belge Groupov au Théâtre de la Place, à Liège (Belgique), en mars 2000. Une pièce de théâtre sur le génocide.

N'aie pas peur de savoir. Rwanda : un million de morts. Une rescapée tutsi raconte, de Yolande Mukagasana, Robert Laffont, Paris, 1999. Une rescapée du génocide met la France en cause.

Mots-clés

- **Afrique**
- **Afrique des Grands Lacs**
- **Belgique**
- **France**
- **Rwanda**
- **Conflit**
- **Génocide**
- **Justice internationale**